

à notre influence et au beau renom de notre pays. On s'appliqua à confondre la question du Protectorat et celle des écoles, qui sont cependant distinctes, car le Protectorat pourrait disparaître que nous aurions encore intérêt à protéger les missions et les écoles françaises. Nous nous occuperons d'abord de la question des écoles; le chapitre suivant sera consacré à celle du Protectorat.

I

Il faut convenir que cette question des écoles ne laissait pas que d'être embarrassante pour les ministères radicaux. Plusieurs des chefs de la majorité les pressaient de donner satisfaction aux vœux de leurs comités, de faire tomber le dernier lien entre la République et le Catholicisme, en abdiquant notre Protectorat traditionnel et en supprimant le crédit qui, chaque année, est inscrit au budget des écoles d'Orient. Mais de l'exercice même du pouvoir naît le sentiment des responsabilités, et si l'on n'a pas affaire à quelque Robespierre, le sens pratique des réalités l'emporte sur les passions doctrinaires. Quand, après la démission du cabinet Rouvier, M. Léon Bourgeois devint ministre des Affaires étrangères, ceux des radicaux à qui l'anticléricisme tient lieu d'unique programme insistèrent auprès du chef de leur parti pour qu'il procédât sans délai à la substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste en Orient, ou que du moins il la préparât efficacement pour un avenir rapproché. M. Bourgeois avait trop souvent et de trop haut proclamé sa ferveur laïque